

DÉLINQUANTS SOLIDAIRES

SI LA SOLIDARITÉ AVEC LES ÉTRANGERS EST UN DÉLIT,
ALORS NOUS SOMMES TOUS DÉLINQUANTS.

Pour en finir avec le délit de solidarité

RASSEMBLEMENT 9 FEVRIER 18H

Devant les marches du Palais de Justice

Qui coupable / responsable?

- L'Etat Français et le conseil Départemental des Alpes Maritimes qui bloquent la frontière italienne laissant des enfants et des familles de réfugié-e-s errés en perdition dans la montagne ?
- Ou Cédric Herrou et les habitants de la vallée de la Roya qui ont ouvert leur porte et accueilli chez eux ces jeunes mineurs ou ces adultes en grande détresse ?

**« Si la solidarité est un délit,
alors nous sommes tous des délinquants »**

Venir en aide aux réfugiés n'est pas un crime !

En France aujourd'hui, on assiste à une recrudescence des poursuites visant à empêcher l'expression de la solidarité envers les migrants, réfugiés, roms, sans papiers... convocation à la police ou à la gendarmerie, garde à vue, perquisitions, poursuites judiciaires... La contestation des politiques menées est assimilée à de la rébellion.

La solidarité n'a jamais été inscrite dans la loi comme un délit... Et pourtant, 12 procès pour délit d'humanité sont programmés pour 2017. Inacceptable ! C'est le soutien à l'ensemble des personnes étrangères qui tend à devenir suspect.

Il y a des lignes rouges que nous ne pouvons accepter.

Pour faire vivre le droit d'asile, la solidarité, les valeurs d'humanité et de fraternité,

Pour en finir avec le délit de solidarité

Rassemblement, jeudi 9 février à l'appel de citoyen-ne-s et

Des associations Ligue des Droits de l'Homme, Réseau Education Sans Frontière, La Cimade, Entraide Protestante, Collectif Réagir Pour la Démocratie, Collectif Pour une Terre plus Humaine, Comité d'Accueil, CARAF

Des syndicats FSU, UNEF, CNT,

Des organisations politiques NPA, Ensemble !, Alternative Libertaire, Association des Elus Communistes et républicains

DÉLINQUANTS SOLIDAIRES

- La mer Méditerranée est devenu le plus grand cimetière : Plus de 5000 morts en 2016
- Des dizaines de milliers de réfugiés sont actuellement bloqués dans les îles Grecques balayées par le vent et la neige ou dans les Balkans dans un froid extrême. Les conditions de vie y sont épouvantables et totalement inhumaines.

Mais l'Union Européenne dont la France persiste à n'accueillir qu'au compte goutte : **À partir de quel moment la non assistance à personne en danger devient-elle un crime ?**

L'Etat engage aujourd'hui des procès contre ceux qui reçoivent chez eux des réfugiés pour les nourrir, les aider à survivre et à poursuivre leur voyage. C'est le soutien à l'ensemble des personnes étrangères qui tendrait à devenir suspect.

L'Etat engage aujourd'hui des procès contre ceux qui reçoivent chez eux des réfugiés pour les nourrir, les aider à survivre et à poursuivre leur voyage. On nous dit qu'ils désobéissent à la loi, et qu'il y a là volonté de sortir de la justice pour faire de leur action une tribune politique. Ces citoyens contribuent à rendre un visage humain et fraternel à notre pays : c'est bien, en effet, une prise de position politique. C'est aussi la nôtre.

Nous considérons qu'il est désormais impossible de présenter des actes de solidarité humaine comme des aventures individuelles. Nous approuvons et respectons la conduite des Français qui apportent aide et protection aux réfugiés maltraités au nom du peuple français. Nous souhaitons ne pas nous contenter d'appuyer leur action. Nous considérons que nous avons, chacun à notre place et selon nos moyens, le devoir d'intervenir comme eux auprès des réfugiés. C'est rétablir notre dignité avec la leur, et défendre les valeurs d'humanité.